



**Module : Traduction**  
**Niveau : L3—Français**  
**Chargé du module : Dr. SOLTANI**  
**Année universitaire : 2025/2026**

## **Cours 3 : Difficultés morphosyntaxiques FR → AR**

### **Introduction**

La traduction du français vers l'arabe pose de nombreuses difficultés morphosyntaxiques liées aux différences profondes entre les deux systèmes linguistiques. Le français et l'arabe n'organisent pas de la même manière le groupe nominal, le système verbal ni les relations syntaxiques entre les propositions. Une traduction fidèle et naturelle exige donc du traducteur une maîtrise consciente de ces écarts systématiques, afin d'éviter les calques, les contresens et les formulations artificielles en arabe.

À ce propos, Jean-René Ladmiral souligne que « *traduire ne consiste pas à transposer des structures grammaticales, mais à transférer un sens dans des formes acceptables par la langue d'arrivée* » (Ladmiral, 1979, p. 87). Cette affirmation met en évidence le rôle central de l'analyse morphosyntaxique dans le processus traductionnel.

Ce cours vise ainsi à sensibiliser l'étudiant aux principales difficultés grammaticales rencontrées en traduction français–arabe et à lui fournir des outils d'analyse et de reformulation adaptés.

### **1. Le groupe nominal en traduction FR → AR**

#### **1. L'article : défini et indéfini**

Le français utilise systématiquement des articles définis (*le, la, les*) et indéfinis (*un, une, des*), alors que l'arabe fonctionne différemment :

- l'article défini est marqué par ال;

- l'indéfini est souvent **non marqué** ou exprimé par le contexte.

En traduction, l'article français ne se rend pas toujours automatiquement en arabe. Le traducteur doit décider :

- s'il faut conserver la détermination ;
- ou laisser le nom indéfini pour respecter l'usage arabe.

## 2. Les adjectifs

En français, l'adjectif peut être placé avant ou après le nom, alors qu'en arabe :

- l'adjectif est généralement **postposé** ;
- il s'accorde en genre, en nombre et en détermination avec le nom.

### Le traducteur doit donc :

- réorganiser l'ordre des éléments ;
- éviter le calque de la structure française.

## 3. Les expansions du nom

Les expansions françaises (compléments du nom, propositions relatives, groupes prépositionnels) nécessitent souvent une restructuration syntaxique en arabe.

Exemples d'adaptations fréquentes :

- recours à l'annexion (الإضافة) ;
- transformation d'un complément en proposition relative ;
- simplification de la structure.

## 2. Temps, aspect et modalité en traduction FR → AR

### 2.1. Les temps verbaux français

Le français distingue plusieurs temps du passé :

- **passé composé** ;
- **imparfait** ;
- **plus-que-parfait**.

L'arabe, en revanche, repose principalement sur une opposition **accompli / inaccompli**, complétée par des marqueurs contextuels.

### 2.2. Rendu des temps en arabe

Le traducteur ne doit pas chercher une correspondance mécanique entre les temps français et arabes. Il doit plutôt analyser :

- la valeur temporelle ;

- la valeur aspectuelle (action achevée, répétée, en cours) ;
- la relation logique entre les événements.

Un même temps français peut être rendu par différentes formes arabes selon le contexte.

### 2.3. La modalité

La modalité exprime :

- l'obligation ;
- la possibilité ;
- le doute ;
- la volonté.

En français, elle est souvent exprimée par :

- des verbes modaux (*devoir, pouvoir*) ;
- des tournures impersonnelles.

En arabe, la modalité est rendue par :

- des verbes lexicaux ;
- des particules ;
- des constructions périphrastiques.

## 3. La voix passive et les tournures impersonnelles

### 3.1. La voix passive

Le français utilise fréquemment la voix passive, notamment dans les textes administratifs et scientifiques.

En arabe, bien que le passif existe morphologiquement, son usage est plus restreint.

En traduction, le traducteur peut :

- conserver le passif si l'usage est naturel ;
- transformer la phrase en **structure active** ;
- recourir à une tournure impersonnelle.

### 3.2. Les tournures impersonnelles

Les expressions françaises comme :

- *il faut* ;
- *il est nécessaire* ;
- *il convient de*

ne se traduisent pas littéralement en arabe.

#### Elles nécessitent :

- une reformulation explicite ;

- une adaptation syntaxique respectant les normes arabes.

## 4. Les propositions relatives et la subordination

### 4.1. Les relatives

Le français utilise différents pronoms relatifs (*qui, que, dont, où*).

En arabe, la relative repose sur :

- un pronom relatif unique selon le cas ;
- ou une reprise pronominale.

- Le traducteur doit adapter la structure sans alourdir le texte.

### 4.2.. La subordination

Les phrases françaises complexes comportant plusieurs niveaux de subordination peuvent produire des traductions lourdes si elles sont calquées.

#### -Stratégies recommandées :

- simplification syntaxique ;
- segmentation de la phrase ;
- réorganisation logique des propositions.

## 5. Enjeux pour le traducteur français–arabe

La maîtrise des difficultés morphosyntaxiques constitue un enjeu fondamental dans la traduction du français vers l'arabe, en raison des différences structurelles profondes entre les deux langues. Une connaissance insuffisante de ces écarts conduit souvent à des **calques grammaticaux**, qui produisent des énoncés artificiels ou incorrects en arabe. En revanche, une analyse morphosyntaxique rigoureuse permet au traducteur de reformuler le message de manière **fluide et naturelle**, conformément aux **normes linguistiques de la langue cible**.

Cette maîtrise contribue également à **améliorer la lisibilité et la cohérence** du texte traduit, en assurant une organisation syntaxique adaptée au système de l'arabe. Comme le souligne Jean-René Ladmiral, « *traduire, ce n'est pas transposer des structures, mais transférer un sens dans des formes acceptables par la langue d'arrivée* » (Ladmiral, 1979, p. 87). Ainsi, le traducteur français–arabe doit constamment ajuster les structures grammaticales afin de garantir une traduction à la fois fidèle, lisible et communicativement efficace.

En somme , La maîtrise des difficultés morphosyntaxiques permet au traducteur de :

- éviter les calques grammaticaux ;
- produire un texte arabe fluide et naturel ;
- respecter les normes linguistiques de la langue cible ;

-améliorer la lisibilité et la cohérence du texte traduit.

## Conclusion

Les difficultés morphosyntaxiques constituent un enjeu central de la traduction français–arabe. La connaissance des écarts entre les systèmes linguistiques permet au traducteur de dépasser la traduction littérale pour accéder à une traduction interprétative et communicative. Ce cours fournit ainsi les bases grammaticales indispensables à une reformulation correcte et naturelle en arabe, tout en préparant l'étudiant à traiter des textes de plus en plus complexes.

Il contribue également à renforcer la conscience linguistique du futur traducteur et sa capacité à analyser les structures syntaxiques de manière critique. Par ailleurs, cette maîtrise favorise la cohérence discursive et la lisibilité du texte traduit. Enfin, elle constitue un socle essentiel pour la traduction de textes spécialisés, journalistiques et institutionnels.

## References bibliographies

Benmamoun, E. (2000). *The feature structure of functional categories: A comparative study of Arabic dialects*. Oxford, England: Oxford University Press.

Gadet, F. (1996). *La variation sociale en français*. Paris, France: Ophrys.

Ladmiral, J.-R. (1979). *Traduire : théorèmes pour la traduction*. Paris, France: Payot.

Mounin, G. (1963). *Les problèmes théoriques de la traduction*. Paris, France: Gallimard.

Nida, E. A. (1964). *Toward a science of translating: With special reference to principles and procedures involved in Bible translating*. Leiden, Netherlands: E. J. Brill.

Seleskovitch, D., & Lederer, M. (1984). *Interpréter pour traduire*. Paris, France: Didier Érudition.

Vinay, J.-P., & Darbelnet, J. (1977). *Stylistique comparée du français et de l'anglais : Méthode de traduction* (nouvelle éd.). Paris, France: Didier. (Ouvrage original publié en 1958)